



ICAO

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Vingt-cinquième réunion du Groupe régional de planification et de mise en œuvre de l'AFI (APIRG/25)

Du 7 au 11 novembre 2022

Point 3 de l'ordre du jour : Mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs de la navigation aérienne, y compris les priorités définies dans le plan régional de navigation aérienne

3.6 Autres initiatives en matière de navigation aérienne

Mise en œuvre de l'AIDC au GHANA

(Présenté par le Ghana.)

RESUME	
<p>Le présent document de travail fait le point sur les progrès réalisés par le Ghana dans la mise en œuvre de la Communication de données entre les installations (AIDC) du Service de la circulation aérienne (ATS) dans la Région d'information de vol (FIR) d'Accra.</p>	
<p>Références : Rapports APIRG</p>	
<i>Objectifs stratégiques</i>	<p>A : Sécurité ; B : Capacités et efficacité de la navigation aérienne Modules, domaines d'amélioration des performances et applications connexes du Bloc 0 de l'ASBU : B0-FICE/PIA2-AIDC</p>

1 INTRODUCTION

1.1 La communication par liaison de données entre les services de la circulation aérienne (AIDC) a été identifiée dans les modules ASBU (Aviation System Blocks Upgrades) comme l'un des modules candidats pour les éléments/technologies du bloc zéro. L'AIDC cherche à interconnecter les Unités du Service de la circulation aérienne (ATS) dans la prestation des services de navigation aérienne. L'un des avantages de l'AIDC est qu'elle assure une coordination automatisée, ce qui réduit considérablement la charge de travail des contrôleurs de la circulation aérienne tout en ayant un impact positif sur la sécurité.

1.2 AVANTAGES DE L'AIDC

Les avantages que l'AIDC apporte à la fourniture de la Navigation aérienne comprennent :

- a) La réduction de la charge de travail du contrôleur.
- b) La réduction du nombre d'erreurs de relecture/réécoute lors de la coordination.
- c) La réduction du nombre d'erreurs grossières de navigation et de grands écarts de hauteur causées par des erreurs dans la boucle de coordination « contrôleur à contrôleur ».
- d) Le remplacement progressif du service vocal ATS comme principal outil de coordination.
- e) l'exactitude et l'intégrité des données

1.3 EXIGENCE CLÉ CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'AIDC

Les exigences concernant la mise en œuvre de l'AIDC comprennent, mais sans s'y limiter :

- Un lien de communication
- Un Système automatisé de gestion du trafic aérien
- L'ensemble convenu de messages AIDC
- La conception et la procédure concernant l'espace aérien
- Un système de gestion des messages
- Des plans de vol précis

2. DISCUSSION

2.1 En mai 2016, une initiative sous-régionale a été lancée avec l'aide du Bureau régional WACAF de l'OACI, avec la participation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Cela a conduit l'ASECNA (pour le Bénin, le Burkina Faso, le Tchad et la Côte d'Ivoire), la GCAA (Ghana), la NAMA (Nigéria) et la FIR Roberts (Guinée, Libéria et Sierra Leone) à décider de mettre en œuvre l'AIDC pour la coordination entre les ATSU identifiées.

Depuis, le Ghana collabore avec ses ATSU voisines, principalement l'ASECNA, pour réaliser la mise en œuvre de l'AIDC. Le tableau ci-dessous montre l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'AIDC entre Accra et les unités ATS voisines.

Unités ATS	État d'avancement de la mise en œuvre	Remarques
Abidjan	Connecté	Opérationnalisée avec les LOA en place

Lomé	Connecté	Opérationnalisée mais la LOA pas encore signée.
Ouagadougou	Connecté	Pas encore opérationnalisée
Niamey	Connecté	Pas encore opérationnalisée

Le tableau ci-dessous fournit des informations sur la feuille de route utilisée par le Ghana dans la mise en œuvre de l'AIDC avec ses voisins.

Non	ACTIVITÉ	RESULTATS ATTENDUS
1.	Identification des Unités ATS concernant les échanges AIDC	Toutes les unités ATS pour l'échange AIDC identifiées.
2.	Infrastructure ATM avec capacités AIDC.	Toutes les unités ATS identifiées doivent avoir des systèmes ATM compatibles avec l'AIDC
3.	Accord sur l'ensemble des Messages AIDC à échanger	Ensemble convenu de messages AIDC à échanger.
4.	Début des essais simulés	Identification et élimination des erreurs
5.	Mise en œuvre finale	Toutes les Lettres d'accord (LOA) sont en place et signées.

2.2 DEFIS / CONTRAINTES

Voici quelques-uns des défis que le Ghana a rencontrés dans la mise en œuvre de l'AIDC :

- a. Plan de vol manquant
- b. Erreurs de format de message
- c. Manque de formation du personnel technique et opérationnel.

3 MESURES À PRENDRE PAR LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à

- Prendre note des informations fournies dans le document.
- Encourager les États qui n'ont pas encore mis en œuvre l'AIDC à le faire.

- Encourager les États qui ont mis en œuvre l'AIDC à partager également leurs expériences.